

L'Honorable M. *Morris*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, des Etats indiquant les Spiritueux, le Tabac, les Cigares, le Tabac à priser, l'Huile de Pétrole et les Manufactures en entrepôt, les matériaux en usage dans ces Manufactures, les objets qui y sont manufacturés et le revenu en provenant; aussi, le revenu provenant des Timbres apposés aux lettres de change dans la Puissance du *Canada*, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1869. (*Documents de la Session, No. 1*).

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, présente, conformément à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, la réponse à une Adresse de la Chambre des Communes datée 23 février 1870, demandant copie de toutes dépêches ou correspondance avec le Gouvernement Impérial ou aucun des Gouvernements Provinciaux au sujet des nouveaux arrangements financiers conclus avec la *Nouvelle-Ecosse*; copie des résolutions introduites à l'Assemblée Législative de la Province d'*Ontario* relativement à la violation de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique par suite des dits arrangements financiers; aussi, copie de l'adresse à Sa Majesté, adoptée par la Législature d'*Ontario*, condamnant la violation de l'Acte d'Union, et demandant l'intervention du Gouvernement de Sa Majesté, à l'effet d'empêcher le renouvellement d'une pareille violation du dit Acte. (*Documents de la Session, No. 25*).

L'Honorable Sir *Francis Hincks*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, met devant la Chambre un état de la dépense portée au compte des dépenses imprévues depuis le 1er juillet 1869 jusqu'au 28 février 1870. (*Documents de la Session, No. 26*).

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé le Bill intitulé: "Acte concernant le Cabotage Canadien," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondé par l'Honorable Sir *George E. Cartier*,

Ordonné, Que le Bill du Sénat intitulé: "Acte concernant le Cabotage Canadien," soit maintenant lu la première fois.

Le Bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

L'Ordre du Jour pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer une certaine Résolution concernant les Banques, étant lu,

L'Honorable Sir *Francis Hincks* propose, secondé par l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

M. *Cartwright* propose pour amendement, secondé par M. *Bolton*, Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants: "Il est inexpédient d'autoriser l'émission de billets de valeur légale de la manière" proposée par la dite Résolution."

Et l'Amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR:  
Messieurs

*Blake,*  
*Bodwell,*  
*Bolton,*  
*Bowman,*  
*Cartwright,*  
*Chipman,*  
*Connell,*  
*Dorion,*

*Geoffrion,*  
*Holton,*  
*Kemp,*  
*MacFarlane,*  
*Mackenzie,*  
*McCallum,*  
*McDougall (Renfrew),*

*McMonies,*  
*Mills,*  
*Morison (Victoria O.),*  
*Oliver,*  
*Pelletier,*  
*Pickard,*  
*Pozer,*

*Redford,*  
*Ross (Wellington, D.C.),*  
*Rymal,*  
*Stirton,*  
*Thompson (Ontario),*  
*Wells, et*  
*Young.—29.*